

Un musée mémorial pour honorer la mémoire du traître Audin comme celle de Charb ou Nathalie Jardin ?!!

écrit par Christine Tasin | 20 septembre 2018



Macron n'en loupe pas une. Il nous provoque, il nous provoque, il nous piétine... Combien de temps encore pourra-t-il le faire impunément ?

Certes, l'idée du musée mémorial n'est pas, en soi, un crime. Il y a bien un musée des victimes de la Shoah, il n'y en a pas de celles des terroristes. Et il n'y a pas un lieu de recueillement dédié aux victimes. Je ne suis pas sûre que le meilleur moyen de rendre hommage aux victimes du terrorisme et de ne pas les oublier soit un musée-mémorial, mais admettons. Tel n'est pas le problème qui nous est posé aujourd'hui :

Le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé mercredi la création d'un musée-mémorial. Il pourrait s'établir dans l'ancien Palais de Justice, sur l'île de la Cité à Paris.

L'annonce par Emmanuel Macron, lors de la cérémonie annuelle d'hommage aux victimes du terrorisme, mercredi 19 septembre, de la mise en chantier d'un musée-mémorial, fait écho à une autre actualité : le décès de [Marceline Loridan-Ivens](#), mardi 18 septembre. En juin 2017, à l'annonce de la disparition de [Simone Veil](#) avec qui elle

partagea l'expérience de l'horreur à Birkenau, cette survivante des camps de la mort avait déclaré au sujet de son numéro de déportée tatouée sur son bras : *"Simone a fait graver le sien sur son épée d'académicienne. Moi je l'inscrirai sur ma pierre tombale. Pour que jamais ils ne disparaissent."* Jusqu'à la fin de sa vie, Marceline Loridan née Rosenberg aura été habitée par l'idée de l'oubli de l'horreur des camps, à l'idée que le temps n'efface la mémoire.

Conjurer l'oubli et le passage du temps

Et quand le 7 septembre, le "comité mémoriel", mis en place par le ministère de la Justice, a rendu public son rapport, c'est cette même obsession qui a parcouru ses travaux et guidé ses propositions aujourd'hui reprises par [Emmanuel Macron](#). Le rapport avait été très clair : *"Anticiper les inévitables effacements liés à la succession des générations."* Et de préciser : *"Si la violence du terrorisme est le plus souvent de nier la singularité des victimes qu'il frappe aveuglément, le passage du temps menace toujours de redoubler cet effacement."*

[...]

Le modèle d'un tel musée pourrait être un autre musée-mémorial français, celui de la Shoah, inauguré en 2005 et qui est un lieu à la fois de recueillement. On y trouve notamment la liste des 76 000 Juifs déportés de France et d'étude. Un lieu vivant.

[...]

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/histoires-d-info/histoires-d-info-le-futur-musee-memorial-pour-les-victimes-du-terrorisme-un-enjeu-de-memoire_2925513.html

Certes, l'idée n'est pas calamiteuse, mais... c'est une idée de Macron, le roi du "en même temps"... Et cette idée tombe comme un cheveu sur la soupe au moment de l'affaire Audin.

Alors on peut s'attendre au pire :

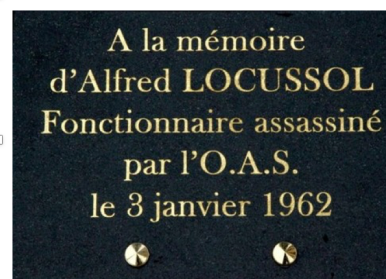
La mémoire du traître Audin révéralée comme celle de Nathalie Jardin ou de Charb ?



La mémoire des terroristes palestiniens révéralée à l'égal de celle des victimes juives de Merah ? Ne nous faisons pas d'illusions. Il y aura forcément des gauchistes fous qui feront des pieds et des mains pour que le sanctuaire parisien soit ouvert aux prétendues victimes dans le reste du monde, tant ils détestent la France et les Français.



Je peux aussi en mettre ma main au feu : 'il n'y aura pas une seule victime des assassins du FLN mais tous ceux, prétendues victimes de l'OAS, y seront.



<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/19/sur-les-plaques-commemoratives-on-denonce-loas-les-nazis-ou-les-collabos-jamais-les-musulmans/>

Et puis, quid des victimes des centaines de déséquilibrés qui poignardent et décapitent à tour de bras sans que ces victimes-là, justement, soient reconnues comme victimes du terrorisme ? On va leur faire cette insulte de les laisser à part, dans leur cimetière, simples victimes dans un atroce "fait-divers" ?

Pas de place dans le Musée-mémorial pour le pompier de Villeneuve -Saint-Georges poignardé :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/05/beaucoup-moins-de-bruit-pour-le-pompier-poignarde-a-villeneuve-saint-georges-que-pour-meric/>

Pas de place dans le Musée-Mémorial pour Adrien Perez, tué par deux musulmans :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/08/03/le-pere-dadrien-a-ssassine-par-younes-et-yanis-el-habib-letat-ne-fera-rien-il-a-peur/>

Comme l'expliquait fort bien Yann Kempnich, le fameux "ceci n'est pas une pipe" de Magritte est devenu, en France, "ceci n'est pas une attaque terroriste".

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/10/7-passants-poignardes-par-un-afghan-a-paris-ceci-nest-pas-une-attaque-terroriste/>

Et puis, et puis, la date choisie pour cette commémoration...

On aurait pu choisir le 11 septembre, date du coup d'envoi de la guerre mahométane contre l'Occident. Mais justement, c'est tellement lié à l'islam qu'ils n'en ont pas voulu.

On aurait pu choisir le 13 Novembre, qui a fait tant de morts

et de blessés chez nous. Mais là aussi il s'agit de terroristes musulmans individuels, appliquant le coran... Pas de haine, pas d'amalgame, surtout.

Mais non, il fallait diluer tout cela, ne pas taper trop clairement sur l'islam... et il fallait faire ce que Juncker et les salopards islamophiles de Bruxelles ont décidé, prendre la date du 11 mars, date des attentats dans le métro de Madrid en 2004.

Histoire justement de diluer les attaques musulmanes, qui se souvient, en France, de l'attaque du métro de Madrid, qui sait encore que les auteurs étaient liés à Al Qaïda... Al Qaïda, pas l'EI... Bref, un organisme qui a plus ou moins disparu et qui, pour la plupart de nos contemporains, n'a pas de lien clair avec l'islam...

Et puis merde à la fin. Noyer le terrorisme musulman qui sévit depuis 1400 ans, qui tue de façon atroce, délibérée, dans le cadre d'un djihad de conquête de la France en renvoyant dos à dos l'OAS et un Mèrah ou des Frères Kouachi. C'est, tout simplement, monstrueux, ignoble.

Comme dirait Clémenceau, ça devrait valoir à son initiateur 12 balles dans la peau décidées par un second tribunal de Nuremberg.